

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Avril
2023

n° 11

Éditorial



Chers Vieux-Berquinoises, chers Vieux-Berquinois.

Alors qu'une nouvelle page s'ouvre pour notre commune, il me paraît important et nécessaire de remercier Jean-Paul SALOMÉ pour ces 28 ans à diriger notre commune.

Jean-Paul dit souvent que c'est un fait du hasard, un enchaînement de circonstances. Mais à 5 reprises la liste qu'il a menée à été plébiscitée par le vote, à 5 reprises le conseil municipal lui a accordé sa confiance ce qui témoigne que la population et les équipes avec lesquelles il a travaillé, ont souhaité poursuivre l'aventure avec lui. Il est incontestable que si Vieux-Berquin a le visage qu'on lui connaît aujourd'hui, c'est grâce à l'action, initiée par les maires précédents, mais qu'il a su continuer à développer, et je ne commencerai pas ici une liste exhaustive des réalisations qu'il a su mener avec ses différentes équipes. Merci pour les innombrables heures passées à servir notre commune. Merci également à Danielle son épouse pour les nombreuses heures de patience à l'attendre, à l'écouter et à l'accompagner.

C'est avec une grande humilité que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que maire de notre ville. En mars 2020 la population a accordé par le suffrage sa confiance envers le groupe continuons notre action : écrivons l'avenir il y a 3 ans. Démocratiquement

aujourd'hui les élus de ce groupe m'accordent leur confiance et nous continuerons à remplir ensemble les engagements que nous avons pris devant vous dans la limite du possible, à la vue de l'évolution économique à laquelle nous sommes confrontés, et à la vue des législations qui nous encadrent.

Je suis conscient que nous sommes confrontés à de nombreux défis, les domaines énergétiques, écologiques, attractifs et je ne citerai pas tout, mais je suis également convaincu que nous aurons les compétences, les connaissances et la détermination pour surmonter ces défis ensemble et nous aurons également de grandes opportunités à saisir pour l'avenir de notre ville. Sur le plan de la santé je regrette que la loi qui nous encadrent limite notre action et je salue l'action de tous les acteurs qui se mobilisent pour maintenir le système de santé de notre commune. Nous continuerons à travailler sans relâche pour faire en sorte que notre ville soit le meilleur endroit possible pour vivre, grandir et travailler.

Il est essentiel pour moi de travailler en étroite collaboration avec les membres de notre conseil municipal dans le dialogue et l'ouverture, travailler également avec les employés de la ville et tous les membres de notre communauté pour atteindre nos objectifs communs. Nous allons mettre en place des actions et des programmes qui mettent en valeur la croissance économique, l'amélioration de nos infrastructures, la sécurité publique, le cadre de vie et la protection de notre environnement. Nous ferons tout pour maintenir le cadre scolaire de notre commune tel qu'il est même si les décisions finales ne nous appartiennent pas.

Je crois que la communication et la collaboration sont essentielles pour la réussite de notre ville. Je suis à votre disposition pour discuter de toutes les questions qui vous tiennent à cœur.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de notre ville un endroit encore meilleur pour tous les habitants.

Pierre-Louis RUYANT
Maire de Vieux-Berquin

**CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE !**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal qui s'est déroulé le mercredi 22 mars dans la salle des fêtes, Pierre-Louis RUYANT a été élu Maire de Vieux-Berquin en remplacement de Jean-Paul SALOMÉ qui avait présenté sa démission.

Nicolas BEVE, Arlette FLAMMEY, Régis VANDAMME, Cindy SCHRAEN, Calixte FAES et Lucette FOURNIER ont été élus adjoints au Maire dans cet ordre. Delphine HILST a intégré le conseil municipal suite au décès de Bertrand DENEUEGLISE.

En images, les 23 membres du conseil municipal.

Le maire



Pierre-Louis RUYANT

Les adjoints



Nicolas BEVE
Premier adjoint



Arlette FLAMMEY
Deuxième adjointe



Régis VANDAMME
Troisième adjoint



Cindy SCHRAEN
Quatrième adjointe



Calixte FAES
Cinquième adjoint



Lucette FOURNIER
Sixième adjointe

Les délégations des Adjoints

- **Nicolas BEVE** - *Premier adjoint* : Délégué au cadre de vie, à la préservation du patrimoine communal, au développement durable, à la transition énergétique, au développement économique, et au suivi des grands projets du mandat.
- **Arlette FLAMMEY** - *Deuxième adjointe* : Déléguée à la culture, à l'action sociale et à la santé.
- **Régis VANDAMME** - *Troisième adjoint* : Délégué à la vie associative, à l'information et communication et à la sécurité.
- **Cindy SCHRAEN** - *Quatrième adjointe* : Déléguée aux écoles, à la jeunesse et au Conseil municipal des Enfants.
- **Calixte FAES** - *Cinquième adjoint* : Délégué aux travaux, à la voirie, à l'agriculture et à l'hydraulique agricole.
- **Lucette FOURNIER** - *Sixième adjointe* : Délégué aux relations avec le personnel de service et administratif, aux aînés, aux actions de solidarité, aux baptêmes républicains et à l'aide administrative aux citoyens.

Les conseillers municipaux



Jean-Paul SALOMÉ



Édith DEHAUDT



Patricia SIMON



Rosette DUHAYON



Patricia DEWAELE



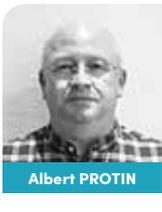
Christian THIBAUT



Antoine LIEFOOGHE



Sidonie BAILLEUL



Albert PROTIN



Olivier COURDAIN



Stefan GAGET



Sophie DEVOS



Charlotte BERTHES



Pierre BACQUET



Ingrid CARLIER



Delphine HILST

COMMISSIONS MUNICIPALES

→ TRAVAUX

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Calixte FAES

Régis VANDAMME, Ingrid CARLIER, Sidonie BAILLEUL, Pierre BACQUET, Antoine LIEFOOGHE, Albert PROTIN, Stefan GAGET.

→ CADRE DE VIE - URBANISME TRANSITION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Nicolas BEVE

Arlette FLAMMEY, Christian THIBAUT, Édith DEHAUDT, Antoine LIEFOOGHE, Calixte FAES, Olivier COURDAIN, Stefan GAGET.

→ FINANCES - MARCHÉS PUBLICS RESSOURCES HUMAINES

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Régis VANDAMME

Arlette FLAMMEY, Lucette FOURNIER, Édith DEHAUDT, Calixte FAES, Antoine LIEFOOGHE, Sophie DEVOS, Albert PROTIN.

→ ÉCOLES - JEUNESSE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Cindy SCHRAEN

Delphine HILST, Rosette DUHAYON, Lucette FOURNIER, Sidonie BAILLEUL, Ingrid CARLIER, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS.

→ CULTURE

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Arlette FLAMMEY

Cindy SCHRAEN, Jean-Paul SALOMÉ, Patricia SIMON, Ingrid CARLIER, Sidonie BAILLEUL, Albert PROTIN, Stefan GAGET.

→ INFORMATION - COMMUNICATION

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Régis VANDAMME

Pierre BACQUET, Patricia SIMON, Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Antoine LIEFOOGHE, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS.

→ SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Régis VANDAMME

Cindy SCHRAEN, Antoine LIEFOOGHE, Christian THIBAUT, Patricia DEWAELE, Rosette DUHAYON, Charlotte BERTHES, Olivier COURDAIN.

→ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ATTRACTIVITÉ

Président : Pierre-Louis RUYANT

Vice-Président : Nicolas BEVE

Pierre BACQUET, Antoine LIEFOOGHE, Arlette FLAMMEY, Rosette DUHAYON, Édith DEHAUDT, Olivier COURDAIN, Albert PROTIN.

LES RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

Après l'aboutissement du chantier de la salle des mariages et des réunions qui a été inaugurée le 11 mars 2023, des chantiers tous aussi importants se profilent pour les mois à venir. La commune doit maintenir son attention pour allier contraintes financières et obligations légales.

Ainsi certains engagements et projets se voient contraints de ne pouvoir être concrétisés. En effet, les contraintes légales qui nous encadrent n'ont pas permis de remplir l'engagement pris en 2020 d'intervenir pour le maintien du cabinet médical sous sa forme actuelle. La réhabilitation du cabinet médical a été réalisé par les médecins et le pharmacien Louis Leveugle que nous saluons pour leur engagement et contribution en faveur du maintien du système de soins dans la même dynamique que l'espace santé et les nombreux professionnels de la santé que nous avons la chance d'avoir dans notre commune.

LES PROJETS RESTENT NOMBREUX SUR DIVERS POINTS

→ L'ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques de la commune sont actuellement des bâtiments ne répondant plus à des conditions de travail optimales. Une nouvelle construction va être érigée à l'arrière de la salle de sport. Celle-ci permettra de maintenir une qualité de travail remarquable pour les agents communaux tant sur un plan d'entretien d'espace verts que sur les travaux réalisés en régie par les équipes de la commune.

→ LA RÉFECTION LA RUE AUGUSTE MOREEL ET L'AGRANDISSEMENT DU PARKING

Chaque année la CCFI propose la remise en état ou la modification d'une rue communale. La rue Auguste Moreel a retenu toute notre attention pour l'étude de ce projet. En effet, la réhabilitation du pavillon médical et du Crédit Agricole, l'arrivée prochaine d'une nouvelle boulangerie ont amené la municipalité à engager une réflexion sur les accès et stationnement ainsi que la circulation dans cette rue et ce secteur. Aussi la CCFI a accédé à notre demande en prenant en charge la réfection de la chaussée et des trottoirs.



La commune prendra à sa charge l'agrandissement du parking. Ce projet permet la création de 12 places de stationnement supplémentaires (dont 1 PMR) qui s'ajoutent aux 16 existantes. Comme la rue Abbé Lemire, la rue Auguste Moreel deviendra zone de rencontre (priorité absolue aux piétons). La société COLAS sera chargée de réaliser les travaux qui devraient démarrer à la fin du troisième trimestre.

→ LA SALLE DE RÉPÉTITION DE L'HARMONIE MUNICIPALE

La première hypothèse d'une construction neuve n'est actuellement plus envisageable à la vue de la hausse des coûts des matériaux. Néanmoins deux scénarios restent à l'étude en concertation étroite avec les dirigeants de l'harmonie afin de trouver la solution la plus juste à la vue des contraintes budgétaires et des besoins de l'harmonie municipale. L'acquisition des salons du plessis sera un préambule à la concrétisation de ces projets tout en préservant le patrimoine historique et culturelle de la commune.

→ LES RÉFLEXIONS SUR LE LOGEMENT D'URGENCE

Diverses solutions s'offrent à nous pour envisager sereinement l'implantation d'un logement d'urgence. La commission travaux aura la possibilité d'étudier celles-ci dans les mois à venir. Une fois encore la réflexion permettra de trouver la solution la plus acceptable financièrement pour notre commune tout en préservant le patrimoine immobilier communal ■

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Un rare Conseil Municipal s'est tenu fin mars pour installer un nouveau maire par intérim pour 3 ans. Conformément à ce que nous avons annoncé via la presse, notre groupe n'a pas présenté de candidat ni voté pour celui proposé par la majorité, estimant que c'est à la population de choisir son maire et non à la liste d'élus en place depuis 2020 de nommer celui-ci.

La légitimité d'un maire s'obtient par le vote des habitants de la commune. Nous regrettons cette démarche à mi-mandat avec de faits, la recomposition de la liste d'adjoints et des missions à se réapproprier.

Notre équipe est mobilisée et se retrouve nombreuse à échanger sur ces sujets importants et l'avenir de ceux-ci. Bien que volontairement tenus éloignés de la réalisation des projets de la majorité, nos 5 élus ont la parole en Conseil Municipal pour interpeller la majorité sur vos questions sans réponses, n'hésitez pas à nous en faire part.

Rédigé le 27 mars 2023,
suivez-nous sur #Agissons ensemble pour Vieux-Berquin dès aujourd'hui.

INAUGURATION DE LA SALLE DES MARIAGES & RÉUNIONS



La Salle des mariages & réunions a été inaugurée devant une foule nombreuse le samedi 11 mars par Christian POIRET, Président du Département du Nord, Jean-Paul SALOMÉ, le Conseil municipal de Vieux-Berquin et un important parterre de personnalités.

Une cérémonie officielle remplie d'émotion puisqu'elle restera comme la dernière présidée par Jean-Paul SALOMÉ en tant que Maire ; sa démission, acceptée par le Préfet du Nord, étant effective depuis le 14 mars.

Comme l'ont souligné les personnalités dans leurs discours, Jean-Paul SALOMÉ aura été un Maire à la longévité rare de nos jours, preuve s'il en fallait de la qualité du travail accompli avec ses équipes au service du village depuis 28 ans.

Entré au Conseil municipal en 1983, Adjoint jusqu'en 1995, puis Maire élu successivement durant 4 mandats de 1995 à 2023, Jean-Paul SALOMÉ aura grandement contribué au développement et à l'aménagement de la Commune.

En signe de reconnaissance pour l'œuvre accomplie et pour son dévouement à la chose publique en tant que Maire, l'honorariat lui sera conféré par arrêté préfectoral lors d'une cérémonie organisée en son honneur par la Commune le samedi 15 avril à 11h à la salle de sports. ■

PERMANENCE DES ÉLUS

→ **Monsieur Pierre-Louis RUYANT, Maire, reçoit sur rendez-vous pris en Mairie.**
Tél : 03 28 42 70 07 et contact@mairie-vieux-berquin.fr

→ **Mesdames et messieurs les adjoints et élus tiennent une permanence (sans rendez-vous), le premier vendredi du mois à partir du 5 mai de 17h30 à 18h30 en Mairie** ■

RESTRICTIONS DE CIRCULATION



Restrictions de circulation lors du passage de la course cycliste :
4 jours de Dunkerque : samedi 20 et dimanche 21 mai

La course traversera Vieux-Berquin, les rues concernées sont rue d'Estaires et rue de la gare (D947).

→ **Samedi 20 mai**

- passage de la caravane publicitaire vers 12h50
- passage de la course vers 14h15

→ **Dimanche 21 mai**

- passage de la caravane publicitaire vers 11h30
- passage de la course vers 12h55

Les horaires peuvent être variables, la circulation est interdite sur l'axe environ 30 minutes pour le passage de la caravane publicitaire et environ 30 minutes pour le passage de la course.

Attention, le stationnement le long de l'axe sera interdit à partir de 8 heures du matin. ■

IL NOUS A QUITTÉS

HOMMAGE À BERTRAND DENEUFEGLISE

C'est avec une immense tristesse que la commune a appris le 17 mars le décès à l'âge de 74 ans de Bertrand DENEUFEGLISE, Conseiller Municipal délégué aux finances, aux marchés publics et à la vie associative, élu municipal depuis 2008.

Directeur financier en retraite, Bertrand apportait à la municipalité sa science des chiffres, ses grandes connaissances en gestion et son bon sens à l'heure des choix stratégiques qu'il fallait faire.

Pas épargné par les vicissitudes de la vie et la maladie, Bertrand était un Sage, posé, réfléchi, toujours de bon conseil et mesuré dans ses propos, très apprécié de ses collègues et amis.

Un hommage solennel lui a été rendu en ouverture du Conseil municipal du 22 mars. ■



La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Directeur de la publication : Pierre-Louis RUYANT ■ **Rédacteur en chef :** Régis VANDAMME ■ **Comité de rédaction :** Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Patricia SIMON, Antoine LIEFOOGHE, Pierre BACQUET, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin ■ **Création graphique :** Jean-Christophe BATTISTI ■ **Impression :** 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours

Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 Vieux-Berquin - **Téléphone :** 03 28 42 70 07 - **Courriel :** contact@mairie-vieux-berquin.fr - **Ouverture au public :** du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).

www.mairie-vieux-berquin.fr - Commune de Vieux-Berquin